PROGRAMME • INFORMATION AVANT ENGAGEMENT

Accompagnement VAE social et médico-social

Parcours de référence : 24 heures accompagnées sur 3 à 6 mois, à adapter après diagnostic. Accompagnement individuel en classe virtuelle ; ateliers collectifs possibles selon le parcours. Présentiel sur devis.

Public et prérequis

Salariés, demandeurs d'emploi et autres personnes ayant des expériences en lien direct avec la certification visée. L'adéquation des activités au référentiel et les conditions particulières du certificateur sont examinées lors du diagnostic. Aucun diplôme ni durée minimale universelle d'expérience ne sont imposés par cette fiche ; les exigences propres à la certification restent applicables. La poursuite vers la validation dépend de la recevabilité prononcée par le certificateur.

À distance : ordinateur ou tablette, connexion stable, micro et accès à la visioconférence. Un test de connexion est organisé avant le démarrage ; les besoins d'aide sont examinés avec FORCIS.

Objectifs opérationnels

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera en mesure de :
• identifier les activités et compétences correspondant au référentiel ;
• décrire et analyser des situations significatives avec des preuves pertinentes ;
• structurer un dossier personnel respectant les consignes du certificateur ;
• présenter son expérience et argumenter ses choix devant un jury simulé.

Déroulé du parcours de référence

Durée	Séquence et activités
2 h	Diagnostic : projet, expériences, choix de certification et référentiel.
2 h	Faisabilité : demande de recevabilité, besoins complémentaires et plan de travail.
3 h	Méthode du dossier : attendus, situations, collecte et sélection des preuves.
12 h	Analyse des expériences : entretiens, rédaction personnelle et retours méthodologiques.
4 h	Préparation au jury : présentation, questions, simulation et débriefing.
1 h	Bilan après jury : lecture de la décision et suites du parcours.

Total : 24 h hors pauses et hors travail personnel. La durée, les séquences et le calendrier définitifs figurent dans le programme personnalisé remis avant engagement.

VAE01 • ACCÈS ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

De la demande au jury

Modalités et délais d’accès

1. Contacter FORCIS par téléphone ou courriel et présenter le projet.
2. Réaliser un entretien de besoins et un diagnostic de faisabilité : expériences, certification, prérequis spécifiques, besoins d’adaptation et disponibilité.
3. Recevoir le programme personnalisé, le calendrier et le devis ; formaliser le contrat ou la convention et, si nécessaire, obtenir l’accord de financement.
4. Démarrer selon le calendrier convenu. Le délai indicatif est de 2 à 4 semaines après accord, selon les disponibilités, les délais applicables au contrat et les éventuelles conditions du financeur. Les délais d’instruction et de jury dépendent du certificateur.

Instruction, faisabilité et recevabilité

Voie France VAE, si elle est applicable : le candidat crée son espace sur vae.gouv.fr, choisit la certification et un accompagnateur référencé. Le diagnostic permet de préparer le dossier de faisabilité : expériences, activités en lien avec le référentiel et parcours envisagé. L’accompagnateur le transmet au certificateur selon la procédure applicable. Le certificateur prononce la recevabilité ou la non-recevabilité et peut formuler des préconisations. Le recours à FORCIS par cette voie est soumis à la vérification de son référencement pour la certification choisie.

Autre voie : FORCIS identifie avec le candidat le service VAE du certificateur, la procédure et les justificatifs à fournir. Le dossier de demande de recevabilité est constitué et déposé selon ses consignes. Pour un diplôme de l’Éducation nationale, les modalités de l’étude personnalisée, partie intégrante de la recevabilité, sont communiquées avec le service compétent (DAVA).

La recevabilité autorise la poursuite de la démarche ; elle ne vaut pas validation du diplôme. Les échéances de dépôt et les modalités du jury sont celles du certificateur et sont communiquées au candidat pour sa certification.

Contraintes et exigences de la démarche

Le candidat reste l’auteur de son dossier. Il s’engage à fournir des informations exactes, réunir ses justificatifs, sélectionner des preuves anonymisées, respecter la confidentialité et les échéances, participer aux séances et réaliser les travaux entre rendez-vous. Le temps personnel, distinct des 24 h accompagnées, est estimé au diagnostic selon les besoins et inscrit dans le plan de travail.

Des formations complémentaires ou prérequis spécifiques peuvent être nécessaires ; ils sont identifiés et chiffrés séparément avant accord. Une validation totale, partielle ou une non-validation est possible : aucun résultat n’est garanti. En cas de non-recevabilité, une réorientation du projet est étudiée avec le candidat.

VAE01 • MOYENS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Accompagnement et conditions

Méthodes, ressources et suivi

Entretiens individuels, analyse de pratiques, grille activité / compétence, lecture du référentiel, retours sur les écrits et simulation de jury. Ressources : plan de parcours, échéancier, grilles de progression, retours sur le dossier et bilan après jury. Accompagnement assuré par un intervenant compétent en méthodologie VAE et dans les référentiels concernés ; son identité est communiquée avant démarrage.

À distance : émargements, suivi des connexions, productions et évaluations permettent de suivre la réalisation. En cas d'absence ou de difficulté, un échange permet d'ajuster le parcours. Assistance pédagogique et technique : contact FORCIS ci-dessous ; délai indicatif de réponse de deux jours ouvrés.

Positionnement et modalités d'évaluation

Diagnostic initial ; suivi des jalons et de la progression ; analyse du dossier au regard des consignes du certificateur ; simulation orale avec retour argumenté. Le bilan porte sur la structuration du dossier, la qualité de l'analyse, les liens au référentiel et l'argumentation. Une attestation des heures réalisées est remise. La décision de certification appartient exclusivement au jury ; FORCIS ne délivre pas le diplôme.

Tarifs et financement

Tarif de référence repris du programme initial : 1 800 € HT pour 24 h, soit 75 € HT/h. Parcours personnalisé et présentiel sur devis. Le devis précise le montant final, le régime de TVA applicable et le montant total à régler avant engagement. Frais de jury, formations complémentaires et déplacements éventuels sont exclus de ce tarif et détaillés séparément lorsqu'ils s'appliquent.

Autofinancement, financement employeur ou OPCO selon les critères et l'accord du financeur. CPF : uniquement si les conditions du parcours et de l'organisme sont remplies. Aucune prise en charge automatique ; France VAE ne constitue pas une garantie de financement.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande d'adaptation, contacter FORCIS par téléphone ou courriel ci-dessous : ce contact est le point d'entrée pour les besoins liés au handicap. Les possibilités d'adaptation sont étudiées individuellement et confidentiellement : rythme, horaires, supports, communication et outils. Si nécessaire, une orientation vers un partenaire spécialisé est proposée. En présentiel, les conditions d'accès au lieu retenu sont vérifiées et communiquées avant engagement.

Contacts et certification visée

07 66 72 72 93 • forcisformations@yahoo.com
Contact pour l'inscription, le suivi, l'assistance, le handicap et les réclamations.

Certifications envisagées selon le projet et l'offre effective : DEAS, DEAP, DEAES, DEME, DEES, CAFERUIS. La certification retenue, son certificateur, sa référence RNCP, ses conditions d'accès, de validation et de jury sont précisés dans la fiche de certification remise avant engagement. Vérification officielle : francecompetences.fr ; information sur les parcours : vae.gouv.fr.